

FICHE DE POSTE



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SEJOUR DE COHESION - MAINE-ET-LOIRE

REFERENT SANITAIRE SNU

Contexte de la mission :

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours, obligatoire, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ; la présente fiche de poste correspond à la direction de ce séjour,
- Une mission d'intérêt général, **obligatoire**, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel,
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement du séjour de cohésion compte :

- une direction composée de : 2 chefs de centres, 2 adjoints encadrement, 1 adjoint éducatif
- une équipe de soutien : 1 référent activité physique et sportive, 1 intendant, **2 référents sanitaires**
- des cadres intermédiaires : 4 capitaines de compagnie et 4 adjoints au capitaine de compagnie supervisant 50 volontaires,
- des cadres de proximité : 20 tuteurs de maisonnée de 10 volontaires.

Pour le département de Maine-et-Loire 2 centres accueilleront les séjours de cohésion du 21 juin au 02 juillet 2021. (100 jeunes par site).

A – Responsabilités particulières :

Le (la) référent(e) sanitaire exerce son activité sous la responsabilité du chef de centre. Il(elle) rend compte de son activité à celui-ci. Ce dernier lui fixe son emploi du temps dans le respect de son statut et en concertation avec lui(elle). Ses responsabilités sont de :

- conseiller le chef de centre en matière de santé, de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité,
- être acteur(trice) de santé tant dans le domaine individuel que dans le domaine collectif.
- Assurer le suivi sanitaire et dispenser les soins infirmiers au profit des jeunes volontaires et, si besoin, des cadres.
- avoir connaissance de « l'esprit SNU », et un sens de la gestion des équipes,
- contribuer à l'inclusion des jeunes volontaires porteurs de handicap,
- identifier, dans le cadre de son propre rôle les besoins, pose un diagnostic infirmier, met en œuvre les actions appropriées et les évalue,
- développer une dynamique d'éducation à la santé et contribuer à en évaluer les actions de promotion.

Le (la) référent(e) sanitaire exerce sa mission, pour la majorité de son temps de travail, au sein du centre SNU, de fait, il/elle est logé(e) sur place par nécessité absolue de service. Son emploi du temps est établi en concertation avec le chef de centre.

Il(elle) tient toujours compte du respect et de la protection de l'intimité du jeune volontaire lorsqu'il exerce sa fonction.

B – Expérience et formation spécifique :

Le (la) référent(e) sanitaire doit être titulaire du Diplôme d'État d'infirmier ou d'un diplôme équivalent.

1. Connaissances :

- Connaissance particulière des soins d'urgence,
- Psychologie et sociologie de l'adolescent
- connaissance des règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- prévention et repérage des situations à risque psycho-sociaux
- promotion de la santé
- gestion d'évènements graves

2. Compétences :

- Expérience reconnue dans le milieu de la santé (soit dans les armées, l'Éducation nationale ou les associations de jeunesse
- capacités d'adaptation à l'environnement des jeunes volontaires SNU.
- Compétences spécifiques acquises au travers d'expériences bénévoles dans divers champs d'activités : sport, animation socioculturelle, assistance sanitaire, humanitaire...
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement.

Le candidat s'engage à suivre en présence continue une formation dont les modalités seront présentées lors des entretiens.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 100 € net par jour sur environ 31 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de repos compensateur, de retex et de séjour.

Tenue obligatoire pour l'encadrement.

Obligation de présence 24h/24 pendant le séjour de cohésion.

Documents à adresser à : SDJES49-snu@ac-nantes.fr

Date limite de réception des candidatures : le 2 avril 2021

Attention, les candidatures dont les dossiers ne seraient pas complets ne seront pas prises en compte.